



Environnement – Tourisme - Patrimoine
"Vers un Parc naturel régional"

COMITE DE PILOTAGE

Sites Natura 2000 "Bois Noirs"

RELEVÉ DE DECISION

le 04 Décembre 2017

ST PRIEST LA PRUGNE)

Étaient présents :

M. GIRARD Michel, Adjoint au maire de la commune de Saint Victor Montvianeix
Mme BALEYDIER Florence, DDT Loire
M. PINEAU Xavier, DDT Puy-de-Dôme
M. PONS Aurélien, Communes Thiers Dore et Montagne ; M. RIEUX Bernard, Fédération de pêche de la Loire
M. RUSSIAS Laurent – Service Environnement Département de la Loire
M. CONSTANCIAS Hubert, Fédération Départementale de l'Environnement (63)
Mme WOLF Anne, CEN Rhône alpes
M. SCHIRMER Bruno, CEN Allier
Mme Florie Laure ETIEN, animatrice CT -Vichy Communauté
M. Pascal FARGE, CRPF
M. DOURVERT, Amis des Bois Noirs
M. CHOMETTE Bernard, CDRP Loire
M. TERRACOL Jacques, Président du SMMM, Président du COPIL Natura 2000
Mme SICART-BONNEFOY Armelle, Responsable technique et coordination au Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine

Sont excusés :

Mme sous-préfète de Vichy ; M. le Sous-Préfet de Thiers ; M. GLATZ Philippe, CRPF ; Clotilde POUTAS, Département Allier ; JC BARNERIAS, DDT Loire ; P BONIN, Président Chambre d'agriculture 03 ; C. ROUDEIX – Département du Puy-de-Dôme ; Lola DESCHAMP, PNR Livradois-Forez ; B. GROSBETY – Fédération des chasseurs 63 ; EPTB Loire ; M. LELIEVRE , FDPPMA Allier ; L. BORTOLI, FDPPMA Puy de Dôme ; Mme MARCHETTI, DDT Allier ; Mme BURELIER Huguette, Maire de St Priest la Prugne

* * *

Ordre du jour :

- Bilan des actions 2018 : Premières conclusions concernant l'animation agricole pour la préservation des prairies humides de Chossières par le CEN Allier, évaluation d'incidences, communication
- Programme d'animation du DOCOB en 2019

- Questions diverses : autres projets touchant le site natura 2000 Bois Noirs (Montoncel, CT Besbre)

* * *

M. TERRACOL, Président du SMMM et Président du COPIL remercie l'assemblée d'être venue pour ce comité de pilotage. Il souligne l'importance de présence des collectivités territoriales aux COPILs et autres réunions liées à l'environnement, car les élus doivent représenter leurs territoires et défendre tous les intérêts de chacun.

Il passe la parole à Armelle SICART BONNEFOY qui a repris l'animation du site suite au départ de Martin PAVLIK et qui était déjà l'animatrice du site entre 2000 et 2014.

- **Bilan des actions 2018**

A. SICART BONNEFOY commence la présentation des actions menées depuis le dernier COPIL et passe la parole à B. SHIRMER du CEN Allier pour présenter le travail mené sur les prairies humides de Chossières pour une remise en gestion agropastorale. Il s'agit d'un projet de contrat Natura 2000.

Les discussions autour d'un *Contrat Natura 2000* à la prairie humide de Chossière (Saint Victor Montvianeix) se sont poursuivies. Le CEN Allier a contacté les agriculteurs du secteur, qui seraient intéressés par les pâtures de Chossière. Deux agriculteurs seraient intéressés pour reprendre l'exploitation d'une partie des terrains, les propriétaires étant favorables à un bail précaire.

Sur une des zones, un propriétaire ne veut rien faire.

Les discussions s'orientent sur les possibles outils de gestion à disposition car le contrat Natura 2000 ne peut être fait sur une zone agricole et il n'y a pas de MAEt sur ce secteur.

X. PINEAU de la DDT Puy de Dôme va se renseigner sur les possibilités de faire un contrat dans le cas où les parcelles seraient retirées de la PAC.

L'idéal sur ce projet serait d'avoir une structure porteuse du Contrat Natura 2000, comme le SMMM a fait sur le Plateau de la Verrerie, en signant une convention de mise à disposition des terrains et de transfert de la gestion avec le ou les propriétaires. Le CEN Allier peut également porter ce projet de Contrat, il serait alors financé à 100% alors que le SMMM, étant syndicat Mixte assimilé à une collectivité, il serait financé à 80% pour les travaux du contrat.

La DDT alerte sur le fait que le contrat devrait être déposé en 2019 si on veut pouvoir obtenir des financements car le programme FEADER s'arrête en 2020 et les paiements se feront jusqu'en 2021 ou 2022 maximum.

Il est convenu que le CEN Allier se rapproche de la DDT Puy de Dôme pour affiner le projet.

Animation Chartes Natura 2000 : le renouvellement de certaines chartes est en cours. La nouvelle charte avec la nouvelle communauté d'agglomération Thiers Dore et Montagne est à la signature. La Charte devrait se signer sous peu.

Une propriétaire sur les Estivaux et le Puy Montoncel a demandé à signer une Charte Natura 2000 pour être exonérée sur l'ISF. Le SMMM a validé la signature de la Charte pour la parcelle du Montoncel mais pas pour les Estivaux, la parcelle ayant été boisée volontairement en résineux exogènes, malgré l'information transmise du risque de destruction de la station de Damier de la Succise. La destruction par boisement en résineux de la station d'une espèce protégée ne serait pas possible aujourd'hui.

Cartographie des habitats : L'Atlas cartographique est en cours de réalisation. Des tables de données sont encore à mettre à jour. Il sera terminé en début d'année 2019.

Communication : Un article dans la Gazette a été réalisé comme tous les ans et imprimé et diffusé à 9900 exemplaires.

Évaluation d'incidences : Tout au long de l'année écoulée, une évaluation d'incidences a été suivie pour la manifestation de la Piste des Lions et une randonnée moto en montagne bourbonnaise.

- **Programme d'animation du DOCOB en 2019**

A . SICART BONNEFOY présente ensuite les actions prévues pour l'année 2019 :

Contrats et Chartes Natura 2000 : Les discussions seront poursuivies pour le projet de contrat de Chossière.

Évaluation d'incidences : Le SMMM suivra les projets qui concerneront le site Natura 2000. A priori, il s'agira essentiellement des manifestations sportives, en absence d'évolution de la situation concernant l'EBC de la Vallée de la Credogne.

Études et suivis : Une intervention est prévue en 2019 : la réalisation du suivi de l'évolution des habitats qui se fait tous les 3 à 4 ans.

Communication : comme d'habitude une communication sera faite dans la Gazette des Monts de la Madeleine.

Participation à la vie du réseau : Le SMMM participera aux manifestations départementales et/ou régionales liées aux sites Natura 2000.

Et bien sûr les habituelles, mais croissantes, missions administratives et financières pour le montage des dossiers 2019 et la demande de solde 2018 auprès des financeurs Etat / Europe (FEADER).

- **Questions diverses**

Autres projets sur le site

Projet Montoncel : Un projet d'ENS interdépartemental est envisagé afin d'aller plus loin que le périmètre Natura 2000 et de mutualiser les moyens pour une gestion raisonnée des milieux sur ce sommet (le plus haut du Département de l'Allier).

La commune de Lavoine a acheté certaines des parcelles du sommet et a fait une coupe. D'autres propriétaires vont en profiter pour couper également les boisements résineux. La commune de Lavoine souhaite maintenir en taillis la zone coupée.

A. SICART BONNEFOY propose éventuellement de restaurer en landes montagnardes le sommet car la zone de landes se réduit de plus en plus.

Les représentants des DDT précise que concernant ces coupes, que la commission des impôts de la commune peut déclarer le changement de nature du foncier mais il faut que le propriétaire en ait fait la demande avant la coupe.

Il est également précisé que le code forestier impose le reboisement d'une parcelle déclarée boisée mais que si le déboisement est prévu au DOCOB Natura 2000, alors la Loi de Biodiversité devrait autoriser le changement de nature en landes sans compensation, le décret est en attente.

Acquisition foncière en Forêts anciennes et tourbières de l'Allier : B. SCHIRMER informe l'assemblée que le CEN Allier a lancé un projet d'acquisition foncière en Forêts anciennes et tourbières de l'Allier (GIP Massif Central). Il précise que l'acquisition est possible même en site Natura 2000 si prévu au DOCOB mais pas mis en oeuvre. Le programme est porté par le CEN Auvergne et CEN Allier pour 2019-2021.

SYLVACT : M. TERRACOL explique que ce projet SYLVACT pourrait aussi être intéressant car il aide à l'acquisition foncière (en forêt) par les privés ou les collectivités si les collectivités s'engagent.

Microcentrale dans la Vallée de la Credogne : le comité est informé par M. CONSTANCIAS d'un projet de microcentrale hydraulique avec acquisition foncière et déboisement programmé des parcelles. Les représentants des services de l'Etat informe que ce type de projet semble compromis à cause de la continuité piscicole et sédimentaire à maintenir.

Il est fait mention que pour remplacer l'Espace Boisé Classé de la Vallée de la Credogne, une réflexion est en cours pour un Classement du site.

Aide au reboisement : L. RUSSIAS précise que le Département de la Loire propose une aide au reboisement que s'il s'agit d'espèces autochtones et pas du Douglas. Il précise que la sapinière

jardinée multifonctionnelle est à conserver et est favorisée en forêt départementale si elle est présente.

En l'absence d'autres remarques et questions, la séance est levée à 17h30.

Fait à Saint-Just-en-Chevalet, le 25/02/19

Le Président,

Jacques TERRACOL,


**SYNDICAT MIXTE
DES MOYENS DE LA MADELEINE**
La Gare
42430 ST JUST EN CHEVALET
Tél. 04 77 65 10 22